

COMPTE-RENDU DU BUREAU DU CST DU 7 NOVEMBRE 2023

Le Bureau du CST s'est réuni le 7 novembre 2023 de 20 heures à 23 heures .

Étaient présents Aurora COSTA, Coralie PERROCHAIN, Sun WAI SONG, Ghislain LOMBARD, Marc POLENNE, Michel PAZOS, Alain LACASSIE, Gégé MAUREL, Franck FALCONE, Michel RANSOU,

Françoise POUGET MOLINER et Gérard MIQUEL étaient excusés.

1 INSTALLATION DU COMITE DE DIRECTION DU CST SUITE A L'AG extraordinaire du 21 octobre 2023 : les nouveaux statuts tels qu'approuvés à l'unanimité ce jour-là ont été transmis :

à la Préfecture 65, qui en a accusé réception le 25 octobre,

à la FFESSM, qui n'a pas réagi

et ont été mis en ligne au format PDF sur le site du Club afin que nul n'en ignore.

Le Comité de Direction (CODIR) se réunit donc ce jour 7 novembre 2023, quorum atteint, et le Président en exercice **le déclare installé**, en continuité du Bureau, organe dont il prend la suite au sein du CST.

2 ATTRIBUTION DES FONCTIONS AU SEIN DU CODIR : confirmation de la répartition des tâches telle que définie lors du Bureau du 5 octobre 2023. L'attribution de la fonction de secrétaire reste à finaliser. Dans l'attente, c'est Gérard MIQUEL qui a accepté de s'en charger.

3 PREPARATION DU VOTE A L' AG de la FFESSM à BORDEAUX les 2 et 3 décembre 2023 : la CST a versé sa cotisation. Le vote interviendra entre le 26 novembre et le 2 décembre 2023. Les dossiers joints à la convocation n'appellent pas de vote négatif ou de réserve.

4 FINANCES : 44 726,31 € en compte courant, 22 630,27 € en livret A, et environ 747 € en parts sociales.

Nous attendons la réception de la facture de grutage pour présenter à AXA (agence AMBIT PETERSON) la demande complète de remboursement des dégâts subis par le bateau.

L'habilitation bancaire d' AURORA est toujours en attente... A relancer auprès du Crédit Agricole.

Choix d'un logiciel de comptabilité : Aurora propose le choix entre deux produits, avec l'avantage de compléter notre comptabilité de caisse par une comptabilité du patrimoine et de l'endettement. Choix est fait du logiciel correspondant à un abonnement d'environ 20 € par mois.

Pass'Sport : l'accès à cette aide pour les adhérents sous plafond de ressources est maintenu.

5 LICENCES : 39 licences à ce jour pour 2024.

6-1 TELETHON : repas fixé au vendredi 8 décembre 2023 à 20 heures au Club. Un rappel sera adressé aux adhérents quelques jours avant cette date afin que les personnes intéressées se fassent connaître auprès de Philippe NAUDIN.

6-2 COMMUNICATION : il apparaît que trop d'adhérents manquent des messages lors des envois d'e-mail par le Club. Marc POLENNE est chargé, en collaboration avec Myriam MOSCA, de créer un groupe What'sapp dédié.

7 BATEAU : Pierre IRIGOYEN a produit deux devis, l'un pour la main d'œuvre, l'autre pour les pièces détachées. Révision du circuit électrique, remplacement de la batterie, révision du mât de signalisation, changement de la turbine de la pompe attelée, jauge de carburant,... Franck FALCONE se charge du suivi de ces travaux. Pierre a demandé à ce qu'une partie des fournitures lui soit payée en espèces, car il se fournit en Espagne. Ok sur ce point, la caisse le permettant. Les facturations seront libellées au nom du CST.

Préparation du tirage à terre en février ou mars 2024 : entente à organiser avec le grutier, et réflexion à conclure pour savoir comment caler à terre le bateau en hauteur si nous voulons remplacer les trois bagues de friction de la mèche du safran. A voir avec les plans du bateau qui sont déposés au Club. La présence de Pierre IRIGOYEN sera nécessaire pour ce travail Jean Luc FABRE s'est proposé pour fabriquer les bagues de friction haute et moyenne. La nouvelle bague basse est déjà à bord.

Remplacement des cinq électrodes par de nouvelles en magnésium. Deux points d'électrolyse ont été remarqués dans la cale du moteur. A surveiller et traiter si possible.

Peinture antifouling à acheter, peut-être auprès du shipchandler espagnol, mais certainement compatible aluminium. Une ou deux couches ? Après une nouvelle couche d'époxy ?

8 REGLEMENTS INTERIEURS : Aurora se propose d' en étudier l'organisation générale, mais seulement après avoir intégré la comptabilité du CST dans le nouveau logiciel.

9 QUESTIONS DIVERSES :

9-1 REUNION TECHNIQUE : Michel PAZOS propose d'en réunir une le mardi 14 novembre pour traiter du bilan de rentrée, des formations théoriques et pratiques N 1, 2 et 3, des sorties en fosse à TOULOUSE (au prix de 18 € par élève), de l'accès aux bassins, du planning de réservation du bateau, et de faire un rappel des prescriptions fédérales pour les plongées en mer.

Il faut relancer la formation d'initiateur. Quatre personnes ont quitté la formation commencée en 2021.

9-2 AG du CODEP : elle s'est tenue le mardi 10 octobre à 20 heures. En raison de la démission de ses trois personnalités dirigeantes, le CODEP 65 est considéré comme en sommeil. Son trésorier demeure toutefois disponible pour assurer les paiements courants.

9-3 SECTION BIOLOGIE : victime d'un grave accident, Jean François RULH se remet progressivement. Il ne sera pas disponible avant plusieurs mois pour animer cette section. Philippe NAUDIN s'est proposé pour solliciter un formateur bio. Projet à poursuivre.

9-4 MATERIEL PEDAGOGIQUE : le CST va acheter un tableau mural pour remplacer celui qui occupe un mur dans le bureau, et qui est vétuste. A voir avec Bureau Vallée, ou autre (Ghislain).

9-5 VOYAGES : le projet d' EL GOUNA n'a réuni que cinq participants... Un rappel va être adressé, avec un délai au 20 décembre 2023. A défaut, nous chercherons une autre destination.

9-6 : AIDE AUX FORMATIONS A L'ENCADREMENT : ce sujet s'adresse

aux candidats à partir du niveau 4. La pratique de l'encadrement est à la fois un engagement personnel et un investissement qui peut être coûteux.

Après discussion, il apparaît que le Club pourrait accorder une ristourne d'un montant à définir (une centaine d'euros par an ?) aux futurs lauréats lors de leurs adhésions ultérieures, par exemple sur trois ans, afin de les fidéliser au sein du CST. Nous éviterions ainsi d'aider au cas par cas des encadrants qui, leur titre en poche, quittent illico le Club et n'encadrent plus chez nous, quelles que soient leurs raisons. Cette mesure pourrait intervenir lors de l'approbation d'un règlement ad hoc sur les formations.

PERMANENCES A VENIR

11 novembre Férié

18 novembre Ghislain LOMBARD

25 novembre Aurora COSTA

2 décembre Marc POLENNE

9 décembre Gégé MAUREL

Prochain Bureau mardi 12 décembre 2023 à 20 heures 30

Dressé le 8 novembre 2023

Sur les notes de Ghislain LOMBARD

Michel RANSOU